

## Balade naturaliste à Mouriès (13) – 13 janvier 2023

### Route de Servanes et GR 653A (Sentier de Compostelle Aix-Arles)



Le temps est maussade mais la bonne humeur dans le groupe est au rendez-vous et c'est d'un bon pas que nous démarrons notre balade, sur la route de Servanes.

Dans ce paysage, seules les feuilles des chênes blancs (*Quercus pubescens*) sont aux couleurs hivernales.

*Lobularia maritima*  
(Alysson maritime)



Au cours de notre périple nous croiserons quelques plantes fleuries, rares en cette saison. Cependant certaines nous accompagneront tout au long du chemin tels l'Alysson maritime (*Lobularia maritima*) et le Diplotaxis fausse roquette (*Diplotaxis eruroides*).

Très vite nous abandonnons la route pour emprunter un petit pont qui va nous amener sur le GR 653A ou chemin de Compostelle, reliant Aix-en-Provence à Arles. Nous marquons un petit arrêt, le temps d'admirer sur le muret du pont quelques mousses saxicoles du genre *Grimmia*, formant des coussinets d'apparence velue, ainsi que deux lichens : *Prototarmeliopsis muralis* var. *muralis* (photo ci-dessous), également saxicole, et *Gyalolechia fulgens*, aussi bien muscicole que terricole, facilement repérable par son thalle jaunâtre et ses apothécies orange vif.



Muret largement recouvert de mousses et de lichens



*Prototarmeliopsis muralis* var. *muralis*



*Grimmia* sp.



Nous sommes maintenant, sur le GR et longeons un champ d'oliviers (*Olea europaea* subsp. *europaea* var. *europaea*). Cet arbre si typique du monde méditerranéen est largement cultivé ici. Mouriès est la première ville oléicole de France avec ses 90 000 pieds d'oliviers, ses huiles plusieurs fois médaillées d'or et qui bénéficient d'une AOP Vallée des Baux. Les olives apparaissent en Juin et se récoltent en automne. Pour obtenir un litre d'huile, il faut presser en moyenne 5 à 7 kg d'olives.

Nous voici aux abords d'un terrain de golf, le Golf de Servanes. Nous y pénétrons par un passage canadien qui permet la libre circulation des piétons et empêche le passage des grands animaux.

Notre regard est attiré par les dessins des feuilles d'un magnifique Chardon Marie non fleuri (*Silybum marianum*) et par quelques belles touches de couleur mauve, orange, jaune, bleue, blanche provenant des fleurs de l'Erodium acaule (*Erodium acaule*), du Souci des champs (*Calendula arvensis*), de la Roquette jaune (*Diplotaxis tenuifolia*), de la Cousteline (*Reichardia picroides*), de la Coronille à tige de jonc (*Coronilla juncea*), de la Véronique de Perse (*Veronica persica*) et du Mélilot blanc (*Trigonella alba*).



*Silybum marianum* (Chardon Marie)



*Erodium acaule* (Erodium acaule)



*Trigonella alba* (Mélilot blanc)



*Veronica persica* (Véronique de Perse)

Puis, nous rencontrons un nouveau biotope avec l'apparition de nombreux roseaux (*Phragmites australis*) entourant un étang.



Un bois succède à l'étang et nous notons la présence de touffes de Rue à feuilles étroites (*Ruta angustifolia*) que nous déterminons par son odeur si caractéristique ! Elle voisine avec la Marrube commune (*Marrubium vulgare*), le Chèvrefeuille des Baléares (*Lonicera implexa*), la Salsepareille (*Smilax aspera*), la Clématite brûlante (*Clematis flammula*), le Calament népéta (*Clinopodium nepeta* subsp. *nepeta*), toutes non fleuries.

Nous avons la chance d'avoir parmi nous un véritable « poacéophile » ! Il attire sans cesse notre attention sur ces plantes que l'on oublie très souvent de regarder : les poacées ! Nous ne manquerons donc pas de mentionner : le Brachypode de Phénicie (*Brachypodium phoenicoides*), le Brachypode rameux (*Brachypodium retusum*), le Faux millet (*Oloptum mileaceum*), la Sétaire (*Setaria* sp.). Malheureusement, en cette saison, « nos » poacées ne sont pas très photogéniques ! Elles le deviendront au moment de leur floraison.

Sous les pins d'Alep (*Pinus halepensis*) et les chênes verts (*Quercus ilex*), la fruticée s'étale, composée d'arbustes et arbrisseaux comme le Filaire à feuilles étroites (*Phillyrea angustifolia*) ou le Chêne kermès (*Quercus coccifera*), tous non fleuris à l'exception de l'Ajonc de Provence (*Ulex parviflorus*), avec ses belles fleurs jaunes, et du Fragon petit houx (*Ruscus aculeatus*), aux fleurs minuscules cachées sous les cladodes (celles-ci ont l'apparence de feuilles rigides et piquantes mais ce sont en fait des rameaux prolongeant la tige).



Sur ces photos, nous cherchons, en retournant les cladodes, à repérer les minuscules fleurs du Fragon petit houx (*Ruscus aculeatus*) et à déterminer s'il s'agit de fleurs mâles ou femelles.



Une pause s'impose à la source de l'Olivier où Marius le gardien de la source a écrit « L'eau de Marius donne du tonus ! ». Hélas pour nous, cette source est à sec !

Il existe une autre source, la source de Servanes, qui de tout temps a fourni en eau les habitants de Mouriès. Aujourd'hui, elle alimente également le golf. Le nom de Servanes viendrait de là, « serba » signifiant en vieux provençal « réservoir » ou « source ».

L'alimentation en eau d'un golf dépend de sa superficie et de son ensoleillement. Le golf de Servanes d'une superficie de 40 hectares consomme 500 000 m<sup>3</sup> d'eau par an.



## Le grand champ en friche

Après notre pause « tonus », nous poursuivons un instant le GR puis, nous nous en détournons rapidement pour aller explorer un large champ qui nous paraît être en friche.



Nous y trouvons enfin quelques plantes précocement fleuries : le Silène à larges feuilles (*Silene latifolia*), la Sauge des prés (*Salvia pratensis* subsp. *pratensis*), le Laiteron rude (*Sonchus asper* subsp. *asper*), la Centaurée jacée (*Centaurea jacea* subsp. *jacea*) et le Salsifis des prés d'Orient (*Tragopogon pratensis* subsp. *orientalis*).



*Sonchus asper* subsp. *asper*  
(Laiteron rude)



*Salvia pratensis* subsp. *pratensis*  
(Sauge des prés)



*Silene latifolia*  
(Silène à larges feuilles)



### Le Salsifis des prés d'Orient (*Tragopogon pratensis* subsp. *orientalis*)

Il possède des ligules de couleur jaune et une tige non renflée à la base du capitule.

Ses ligules dépassent les bractées. Cette sous-espèce est bien plus fréquente dans notre région que la sous-espèce *pratensis*.





Pour identifier correctement la **Centauree jacée** (*Centaurea jacea* subsp. *jacea*), il nous faut analyser les bractées de l'involucre. Celles-ci présentent des bords frangés, ce qui nous confirme ici qu'il s'agit bien de cette sous-espèce.

Nous relevons la présence de quelques nouvelles poacées : le Paspale dilaté (*Paspalum dilatatum*), la Setaire verte (*Setaria italica* subsp. *viridis*) et le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*).

### Les Caisses de Jean Jean

Nous quittons le grand champ pour monter vers les Caisses de Jean Jean. L'expression Caisses de Jean Jean trouve son origine d'une part soit du préceltique Cal ou Car signifiant pierre, soit du provençal Cais (au pluriel Caisses) désignant une mâchoire, ce qui correspond bien à la forme du lieu, et d'autre part, Jean Jean proviendrait du nom Jehan fils de Jehan, premier propriétaire connu du lieu.



Nous voici en pleine garrigue comme en témoigne la présence du Thym (*Thymus vulgaris*), du Romarin (*Rosmarinus officinalis* subsp. *officinalis*), du Ciste blanc (*Cistus albidus*), de la Coronille à tige de jonc (*Coronilla juncea*), de la Globulaire buissonnante (*Globularia alypum*), et du Buis commun (*Buxus sempervirens*).

Au sommet, il sera temps de sortir de nos sacs un pique-nique bien mérité ! Un invité surprise survient, un beau coléoptère, alléché par nos agapes...



Un photographe téméraire se lance vers les sommets de la barre rocheuse pour nous ramener ces superbes clichés !



Un peu de géologie du site... Ces couches de calcaire ont été déformées par les mouvements liés à la formation des Pyrénées puis ensuite à celle des Alpes et se sont verticalisées. Elles ont pu ainsi servir de remparts naturels aux populations locales.

Nous redescendons de l'autre côté de la barre rocheuse. Une formation végétale très surprenante nous attend !

Il s'agit d'un **Lierre (*Hedera helix*)** qui a envahi la roche en dessinant un magnifique cœur !

Après l'avoir longuement observé et admiré, nous ne résistons pas au plaisir d'immortaliser ce précieux moment.

Le Lierre (*Hedera helix*), liane rampante et grimpante, forme directement sur les tiges ligneuses des racines adventives. Ces dernières se fixent sur des supports nus (murs, roches, arbres) et s'insinuent dans les fissures et les anfractuosités devenant des crampons très solides. Ces tiges peuvent atteindre une hauteur de 25 à 30 m.

C'est la seule plante en France étant capable de fabriquer des crampons.



Nous poursuivons le chemin entre les deux barres rocheuses. Nous découvrons notre premier Buis (*Buxus sempervirens*) en fleur ainsi que des Barlies de Robert (*Himantoglossum robertianum*) presque fleuries. Nous débouchons sur une pelouse où nous notons la présence de nombreux plants de Thym (*Thymus vulgaris*), une belle Germandrée dorée (*Teucrium aureum*), arborant une unique fleur et non pas le bouquet habituel, et enfin une Scabieuse maritime (*Scabiosa atropurpurea* var. *maritima*).



*Buxus sempervirens*  
(Buis commun)



*Scabiosa atropurpurea* var. *maritima*  
(Scabieuse maritime)



*Teucrium aureum*  
(Germandrée dorée)



*Himantoglossum robertianum*  
(Barlie de Robert)

Plus loin, nous sommes attirés par une forme sculptée dans la roche ...



Il s'agit d'une pierre de meule datant du VII<sup>ème</sup> siècle.

Il y avait là une carrière d'où l'on extrayait des meules qui pouvaient servir selon leur taille soit à un usage domestique (pour les plus petites) soit aux moulins à huile (pour les plus grandes).

Les trous (visibles sur la photo) étaient utilisés pour placer des coins de bois que l'on humidifiait afin qu'en gonflant ils permettent le détachement de la meule.



*Cladonia pocillum*

A proximité de la meule, avec la loupe, nous observons un très bel assemblage formé de lichens terricoles (*Cladonia pocillum*) et de deux bryophytes différents (*Tortella squarrosa* et *Nogopterium gracile*).



*Tortella squarrosa*

Un peu après, entre les deux barres rocheuses, nous nous retrouvons sur le site de l'oppidum des Caisses. C'était un village entouré de remparts, constitué de maisons serrées les unes contre les autres pour gagner de la place.

Ces sont des maisons salyennes, du nom des tribus celtes qui vivaient dans la région entre le VI<sup>ème</sup> et le I<sup>er</sup> siècle avant JC.

L'abandon définitif du site est daté du III<sup>ème</sup> siècle après JC.



Au cours de la journée, le ciel s'est dégagé et c'est sous un beau soleil que nous terminons cette balade très intéressante. Nous reprenons le chemin du retour en longeant avec plaisir une magnifique oliveraie, emblème de cette belle région des Alpilles.



*Textes et mise en page de Sabine Bodin et Nicole Celle.  
Photos de Martine Aitelli, Alain Bargeas, Manu De Cruz et Jean-Claude Méric.*